

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA JOURNEE DE ROULAGE

L'ASA du Vignoble Tarnais organise, en application des directives FFSA (RTS), des séances « roulage » sur route fermée qui se déroulent sur une demi-journée

La prochaine 1/2 journée de roulage est prévue le : Vendredi 20 octobre 2017 de 09h à 12h00.

Vous pouvez vous inscrire pour cette séance en nous retournant ce bulletin complété et signé au plus tard le 14/10/2017.

(Les 17 premières inscriptions seront retenues)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

N° téléphone – fixe : Portable :

Véhicule :

N° de permis de conduire :

N° de licence :

Je déclare que le véhicule ci-dessus désigné est assuré auprès de la Compagnie :

Nom : Agence de :

N° de contrat :

Période de validité de la carte verte : (Joindre 1 copie)

Je souhaite souscrire (ou ne pas souscrire) des garanties complémentaires et adhère au(x) contrat(s) suivant(s) pour lesquels une proposition est jointe :

Responsabilité Civile Véhicule pour cette journée : OUI NON

Garantie « Individuelle accident » me concernant : OUI NON

En cas de refus de souscrire tout ou partie de ces garanties, vous voudrez bien nous retourner la proposition jointe avec la mention : « bon pour information » - datée et signée.

Je règle les frais d'inscription d'un montant de 40 EUROS

Je reconnais avoir été informé des modalités de déroulement de cette journée de roulage et de mes obligations, notamment en matière d'assurances.

Fait à

Signature

Le

A RETOURNER par courrier ou E-mail A :

Monsieur Alain MARY

ASA du Vignoble Tarnais

53 Avenue Jean Bérenguier – 81800COUFFOULEUX

Tel 05 63 33 84 81 – Fax 09 57 80 79 27

E-mail: asaduvignoletarnais@free.fr

ZIELINSKI ASSURANCES

COMPETITION

Contact : **Pascal ZIELINSKI**

Frédérique Zielinski courtage

78 AV Mal Leclerc

64000 PAU

Tel : 05 59 02 33 17

www.ASSURALLYE.com

Fax : 05 59 02 36 50

E mail : contact@assurallye.com

Orias : 07021868

ASSURANCE VEHICULES DE LOISIRS NON HOMOLOGUES ET ASSIMILES

DEVIS/ PROPOSITION FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION RESPONSABILITE CIVILE AUTO/MOTO 2017

SOUSCRIPTEUR (si mineur indiquer le nom du père ou de la mère)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date de naissance : _____ lieu : _____

Profession : _____

Tel : _____ Fax : _____

E mail : _____

VEHICULE

Marque : _____

Modèle : _____

Année : _____

N° d'identification : _____

(N° de série, châssis ou moteur. Si le véhicule est immatriculé, joindre **copie de la carte grise et de votre permis de conduire**)

Lieu garage si différent :

FORMULE	DEFINITION DES GARANTIES	Tarif TTC Journée 2017
FORMULE RC1 Responsabilité Civile véhicule	« RC CIRCUIT » : garantie à la journée avec une circulation limitée à l'utilisation sur pistes, circuits, y compris les paddocks, routes fermées ou autres endroits fermés à la circulation publique, homologués ou non, en France ou en Europe, pour des essais privés, entraînements, journées de roulage, et lors des opérations de chargement-déchargement à tout endroit, Défense Civile et Défense Pénale et Recours. Les opérations de chargement et déchargement peuvent être effectuées sur un lieu ouvert à la circulation publique (exemple de l'assuré qui ne peut faire autrement que de décharger son véhicule dans la rue, devant son domicile, pour ensuite le rentrer dans sa propriété). Exclusion des dommages matériels entre participants pendant le roulage sur circuit. Franchise 450 €. Règlement par chèque à l'ordre du « Cabinet Zielinski Courtage»	50€/1 Jours 75€/2 jours <input type="checkbox"/> Dates :
Autres contrats		
GARANTIE DOMMAGES TRANSPORT AVEC OU SANS VOL	Transport : période pendant laquelle le véhicule assuré est transporté sur un véhicule porteur ou dans une remorque fermée. Vol : Pendant le transport + en stationnement + Vol en Garage (garantie acquise selon dispositifs contre le vol). Valeur du véhicule :	Devis sur étude contrat à l'année uniquement
GARANTIE INDIVIDUELLE ACCIDENT	Garanties : Décès accidentels pendant une journée de roulage sur circuit : capital 10.000 € Invalidité permanente totale suite à accident pendant une journée de roulage sur circuit (pourcentage applicable selon barème en cas d'invalidité permanente partielle) : capital 25.000 € avec franchise absolue de 10%. Frais médicaux suite à accident pendant une journée de roulage sur circuit : montant maximum de 1500 € avec franchise de 40 €. Règlement par chèque à l'ordre du « Cabinet Zielinski Courtage»	15€ /1 JOUR 22€/2 JOURS <input type="checkbox"/> Dates :
	COTISATION TOTALE TTC *Attention : les garanties ne seront acquises qu'à réception du règlement en nos locaux et qu'après acceptation de l'assureur.€

ZIELINSKI ASSURANCES

COMPETITION

Contact : **Pascal ZIELINSKI**

Frédérique Zielinski

78 AV Mal Leclerc

64000 PAU

Tel : 05 59 02 33 17

www.ASSURALLYE.com

Fax : 05 59 02 36 50

E mail : contact@assurallye.com

Orias : 07021868

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Démarchage domicile : Non

Démarchage Résidence : Non

Démarchage lieu de travail : Non

Faculté de renonciation :

Article L112-9 du Code des Assurances : « Toute personne physique qui fait l'objet d'un démarchage à son domicile, à sa résidence ou à son lieu de travail, même à sa demande, et qui signe dans ce cadre une proposition d'assurance ou un contrat à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale ou professionnelle, a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec demande d'avis de réception pendant le délai de quatorze jours calendaires révolus à compter du jour de la conclusion du contrat, sans avoir à justifier de motifs ni supporter de pénalités »

La personne démarchée ne peut exercer sa faculté de renonciation que si elle n'a pas connaissance d'un sinistre mettant en jeu la garantie du contrat.

La personne démarchée doit régler l'intégralité de la prime si un sinistre, dont elle n'a pas connaissance, mettant en jeu la garantie du contrat, est intervenu pendant le délai de renonciation.

Définition jurisprudentielle du démarchage :

« Est considéré par la Jurisprudence comme conclu par voie de démarchage le contrat par lequel le client a été invité par contact téléphonique, courrier ou prospectus personnalisé ou non, à se déplacer sur un lieu de vente en vue de sa conclusion. »

Modèle de lettre de renonciation :

(A recopier et envoyer à Frédérique ZIELINSKI uniquement en cas de renonciation, si le contrat a été conclu suite à démarchage)

Je soussigné(e) _____, demeurant _____, renonce à mon contrat N° _____ souscrit auprès de la compagnie _____, conformément à l'article L112-9 du Code des Assurances. J'atteste n'avoir connaissance, à la date d'envoi de cette lettre, d'aucun sinistre mettant en jeu une garantie du contrat depuis la date d'effet du contrat.

Fait à _____ le _____ Signature

Les garanties Formule RC1, garantie dommage transport et garage, sont souscrites en co-courtage. Il peut vous être communiqué sur simple demande le nom, l'adresse et l'immatriculation des entreprises avec lesquelles nous travaillons.

La garantie corporelle en compétition ou essai est souscrite dans le cadre de notre Mandat ALLIANZ 87 rue de Richelieu 75002 Paris RCS Paris 542 110 291.

Le contrat sera établi en 2 exemplaires de 2 pages chacun. Un exemplaire doit être signé du souscripteur et retourné à ZIELINSKI ASSURANCES COMPETITION 78 Av Mal Leclerc 64000 Pau. La signature apposée en page 2 vaut signature de l'intégralité du document.

Ce contrat sera établi selon vos réponses à nos questions. Les conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration sont celles prévues par le code des Assurances (Art. L113-8 nullité de contrat, Art. L113-9 réduction des indemnités). Vous reconnaissez avoir pris connaissance des Conditions Générales des garanties souscrites dont chaque référence figure ci-dessus et les accepter. Loi Informatique et Liberté du 06.01.78 : Vous disposez d'un droit de d'accès et de rectification des informations. Vous nous autorisez à communiquer ces informations à nos correspondants et à tous ceux appelés à connaître ce contrat au titre de sa gestion et de son exécution.

Fait à Pau le _____

Signature de l'assuré

Le proposant

précédée de la mention « **Bon pour accord** »